

Compte-rendu de la réunion publique avec les habitants du quartier La Bruyère le lundi 3 février.

La 97^e réunion de quartier du mandat s'est déroulée à l'école La Bruyère lundi 3 février. Environ 120 personnes étaient présentes pour échanger avec le maire Karl Olive, les élus et les chefs de service.

Le premier sujet abordé concernait le Tram13 dont le tracé a été modifié à la demande de la municipalité et du Département. Avec trois arrêts dans Poissy, dont un à proximité du quartier La Bruyère, ce projet permettra de desservir 37 000 personnes (contre 7 000 dans le tracé initial) qui pourront se déplacer plus facilement dans Poissy (en favorisant les interconnexions avec la gare) mais aussi vers Versailles, Achères, et Saint-Germain-en-Laye. Le Tram doit aussi créer les conditions d'une baisse du trafic routier (-20%) permettant une circulation plus fluide, tout en améliorant les cheminements piétons et cyclistes. **« Le projet a été déclaré d'utilité publique en décembre 2018, a indiqué le représentant de la SNCF après la diffusion d'un film présentant le tracé. Depuis les marchés pour les études et les recueils de données ont été passés. En février, vont démarrer les études de maîtrise d'œuvre pour une durée d'un an. Elles nous permettront de répondre précisément à toutes les questions soulevées lors de l'enquête publique. Les premiers travaux devraient débuter vers 2022, 2023 pour une mise en service en 2026. »**

« Est-il possible de mettre des panneaux d'information sur le projet dans le quartier », a interpellé un habitant. « Nous pouvons réfléchir à en placer au club Peguy, a répondu le maire Karl Olive. En installer près du parcours est pour l'instant prématuré. »

« Y aura-t-il des expropriations le long du tracé, notamment sur le boulevard Gambetta ? », s'est interrogé un habitant. « Entre le boulevard Devaux et l'avenue Foch, cela sera nécessaire, a détaillé Ernst Van der Werf, chargé du projet Tram 13 à la SNCF. Les propriétaires ont déjà été informés. A chaque fois nous privilégions des acquisitions à l'amiable. Les études qui vont démarrer sont déterminantes pour connaître exactement les impacts sur le bâti. Notre objectif est d'avoir le moins d'expropriations possible. » « Nous parlons dans ce cas de trois maisons, a précisé Patrick Meunier, adjoint aux grands projets, au développement économique et au transport. Deux sont en cours d'acquisition. »

« Ces situations ne sont évidemment pas simples, a précisé le maire Karl Olive. Avec le Tram 13, nous allons métamorphoser Poissy. Nous n'avons pas choisi la solution de facilité mais nous avons pris cette décision en pensant aux générations futures. Si l'on ne fait rien, le trafic aura augmenté de 30% en 2030 alors que nous sommes déjà saturés. Nous voulons proposer des modes de déplacement alternatifs à la voiture. Par exemple, le long du Tram 13, la voirie sera requalifiée : la moitié passera en voie douce, notamment en pistes cyclables. »

Une autre question a porté sur l'avenir de la voie ferrée qui part vers la forêt et de la gare de la Grande Ceinture. **« La voie ferrée est pour l'instant non affectée à un projet. Si elle le reste, il pourra y avoir des réflexions sur son utilisation, a commenté Philippe Barreau de la SNCF. Pour la gare, le bâtiment avait été conservé au cas où il serait nécessaire au T13. Ce ne sera pas le cas, il n'a donc plus d'utilité aujourd'hui. Nous avons donc pris contact avec la Ville pour le détruire. »**

Mais à l'instar de ce qui a été réalisé pour la Maison de Fer, qui va renaître le parc Meissonier, la municipalité a décidé de préserver ce patrimoine historique de la Ville, datant du XIX^e siècle. **« Nous avons entrepris de sauver cet édifice qui fait partie de l'histoire de Poissy pour le transformer en maison écocitoyenne, intégrée dans le plan Action Cœur de Ville de l'Etat, a précisé le maire Karl Olive. Sur ce secteur, nous allons aussi remettre en état le parking. »**

« La SNCF a procédé à un défrichage des talus il y a quelques mois, a rapporté un habitant. Mais il s'agissait plutôt d'un abattage systématique. Va-t-il y avoir un reboisement ? »

« C'est une zone hors projet T13, nous ne pouvons pas vous répondre, a indiqué Ernst Van der Werf. En ce qui concerne le T13, il y aura des mesures de compensation. Par exemple, pour la phase 1 du projet entre Saint-Cyr l'Ecole et Saint-Germain-en-Laye, les impacts du déboisement ont été compensés fois quatre. Ce sera pareil pour la phase 2 entre Saint-Germain et Achères. Nous replanterons des arbres, au plus proche du tracé, si possible en forêt de Saint-Germain. »

« **Le Tram13 passera-t-il par le Technoparc ?** », a demandé une habitante. « **Le nombre d'arrêts a été limité à trois pour des raisons financières mais la station au bout du quartier Saint-Exupéry sera reliée au Technoparc via une voie douce** », a précisé le maire.

Après le Tram13, c'est le sujet des cantines qui a été abordé : « **Est-il possible d'avoir plus de bio et moins de viande ? Cela va dans le sens de la transition écologique** », a souligné une habitante.

« **Nous avons fait le choix de proposer des menus complets avec cinq composantes**, a détaillé Vanessa Hubert, conseillère municipale aux affaires scolaires. **Nous ne forçons en aucun cas les enfants à manger, nous les incitons juste à goûter aux plats. En matière d'alimentation, aujourd'hui, nous allons déjà plus loin que la loi Egalim et nous favorisons les circuits courts.** » « **La Ville a fait le choix de devancer la loi Egalim en proposant 50% d'alimentation durable dès cette année et non en 2022**, a précisé Christophe Jezequel d'Elior, le prestataire de la Ville pour les repas scolaires. **Nous sommes donc en avance et nous allons même encore augmenter le pourcentage d'alimentation durable.** »

Plusieurs questions ont eu trait au stationnement et à la circulation :

- « **La carte Tempo vient de disparaître, va-t-elle être remplacée ?** » « **Elle coûtait très cher aux commerçants et comptait de moins en moins d'utilisateurs**, a expliqué Guillaume Varanda, le président de l'Union des commerçants et artisans de Poissy (Ucap). **Nous sommes en réflexion pour une nouvelle solution, sans doute dématérialisée.** » « **Sur le centre-ville, nous disposons de l'offre la moins chère du Département**, a rappelé Karl Olive. **1€ l'heure, 2€ les 2 heures mais si l'on ne respecte pas les règles, le forfait post stationnement (FPS) s'élève à 35€. Ces mesures ont permis d'améliorer la rotation des véhicules et le taux de paiement : le nombre de ceux qui ne paient pas leur stationnement a été divisé par deux.** »

- « **Il existe un vrai problème avec les voitures qui stationnent sur les trottoirs voire les passages piétons.** » « **En effet, et ces problèmes ont été renforcés par la construction, autorisée par la précédente mandature, de deux immeubles alors que le quartier est saturé**, a noté le maire Karl Olive. **Nous sommes obligés de faire avec. La police municipale effectue déjà un gros travail mais nous devons être vigilants ensemble. Faisons par exemple en sorte que les parkings souterrains soient utilisés.** » Plus globalement, sur la prévention routière, l'édile a rappelé les efforts de la Ville en matière de contrôle de vitesse : « **8 ont été effectués en 2019 pour 4 infractions constatées. Et sur les trois réalisés en 2020, une infraction a été sanctionnée.** »

- Sur la circulation des bus, Marie-Christine Perrotin de Transdev a annoncé une forte augmentation de la fréquentation de la ligne 52. « **Nous en sommes très contents**, a dit une habitante. **Mais va-t-on la conserver avec le Tram ?** » « **Cette ligne a été créée à la demande des habitants**, a commenté Patrick Meunier. **Il n'est pas envisagé de la supprimer. Peut-être aura-t-elle besoin d'aménagements à la marge.** »

- « **A quoi sert le radar devant le club Péguy ?** » « **Il s'agit d'un radar pédagogique**, a répondu Franck Marone, le chef de la Police municipale. **Il sert à relever les vitesses en temps réel et permet ensuite d'avoir des statistiques. 6 179 passages ont été relevés depuis son installation, pour une vitesse moyenne de 29km/h. Les véhicules sont à 85% dans les règles en terme de vitesse.** »

- « **Peut-on faire quelque chose pour la vitesse sur l'avenue Eisenhower ? Les gens vont vraiment très vite surtout dans le sens de la montée.** » « **C'est une route départementale**, a noté Karl Olive. **Cette partie est effectivement dangereuse et nous ferons remonter ces informations au Département.** »

Les nuisances sonores et visuelles liées à la salle de sport Oxyty ont été pointées du doigt par une habitante : « **Nous avons eu des soucis quand cette salle a ouvert et la Police municipale s'y est rendue plusieurs fois**, a commenté Karl Olive. **Aujourd'hui il y a une vraie amélioration mais nous devons rester vigilants.** »

Une dernière question a été posée à propos d'un squat non loin des habitations dans la forêt : « **La forêt n'est pas sur le territoire de Poissy**, s'est désolé le maire. **Mais nous nous déplacerons, merci de ce signalement. Face à ces incivilités, nous devons être sans état d'âme.** »

